

Ministère de la Coopération

Internationale

- Rapport
- Finance
- Procès verbal

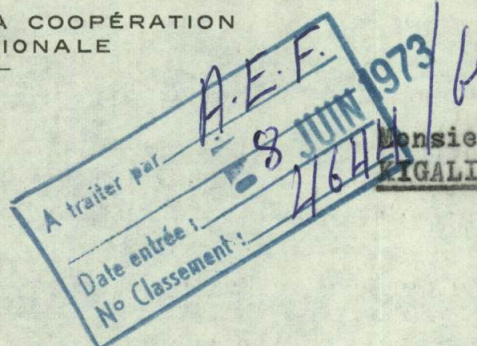
71M1972 - 30/5/1973

84P8e 3 doc



Kigali, le 30 mai 1973

N°2092/3102 AG.

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALEMonsieur le Ministre des Finances
KIGALI

Réf. n° :

Annexe :

Objet :

Frais de fonctionnement
Juillet 1973

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir verser la somme de Z 3.378,29 (FRW 626.809) au compte de l'Ambassade du Rwanda à KINSHASA pour le mois de juillet 1973

La répartition de cette somme se fera aux articles suivants :

| | | |
|---|---------------------|--------------|
| A. 1° Traitements : 13.092.01.00 | | |
| Monsieur SENYONI Ath. Ambassadeur | | |
| Retenue à faire : 10.000 FRW. | | |
| 3e remboursement sur la somme de 40.068 FRW. | | |
| (cfr. ma lettre n° 622/3102 AG du 13.2.73) | | |
| A payer : 67.854 - 10.000 = | | 57.854 FRW. |
| Monsieur RUGIRAMASASU A. 1er Secrétaire | | |
| Retenue à faire : | | |
| - A remettre à Monsieur NYARWAYA Jean c/o | | |
| Ministère de la Coopération Internationale: 4.500 FRW. | | 57.818 FRW. |
| A payer : 62.318 - 4.500 = | | 30.000 FRW. |
| 2° Frais médicaux éventuels : | | 145.672 FRW. |
| | Total 01 : | |
| a) Traitement NTAKARAKORWA B. Attaché : 13.083.00 | | |
| Retenue à faire : 5.000 FRW. | | |
| 3e remboursement sur prêt achat véhicule | | |
| (cfr. déc. 169/Fin.08.01 du 22.9.70): | | |
| A payer : 45.823 - 5.000 = | | 40.823 FRW. |
| b) Frais médicaux éventuels : | | 5.000 FRW. |
| B. Déplacements + Ind. y afférentes : 13.092.03.00 | | 30.000 FRW. |
| Déplacements Monsieur NTAKARAKORWA 13.083.02.00 | | 10.000 FRW. |
| C; Personnel sous contrat : 13.092.04.00 | | |
| Secrétaire Dactylo 8.000 K | | |
| Secrétaire " 7.000 K | | |
| Chauffeur 5.298 K | | |
| Téléphoniste 3.300 K | | |
| Planton 2.619 K | | |
| Cuisinier (résidence) 5.000 K | | |
| Sentinelle (chancellerie) 2.640 K | | |
| Sentinelle (résidence) 2.000 K | | |
| Jardinier (chancellerie) 2.040 K | | |
| | 37.897 K x 185,54= | 70.314 FRW. |
| D. Loyers + Mat. + Frais de fonctionnements : 13.092.05.01 | | 250.000 FRW. |
| (compte assez approvisionné) | | |
| Loyers Monsieur NTAKARAKORWA B. 13.083.05.01 | | 60.000 FRW. |
| E. Frais de représentation : 13.092.06.01 | | 10.000 FRW. |
| (à justifier) | | |
| - Frais de représentation Monsieur NTAKARAKORWA: 13.083.07.00 | | 5.000 FRW. |
| 1Z = 185,54.FRW. | Total : FRW 626.809 | |
| | Z 3.378,29 | |

Le Ministre de la Coopération
Internationale,
Aug. MUNYANEZA.--

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda à KINSHASA
- Monsieur le Directeur Général de la Sûreté Nationale KIGALI
- Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda KIGALI

TABLE RONDE DES DIFFERENTES AIDES EXTERIEURES,
RELATIVE AUX PRINCIPAUX PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT AU RWANDA.

Excellences,

Messieurs,

Avant d'entamer nos échanges de vues, je voudrais tout d'abord exprimer ici les très chaleureux remerciements du Gouvernement Rwandais au "Programme des Nations Unies pour le Développement".

Grâce à cet important organisme de l'ONU, plusieurs projets de développement ont été et sont réalisés dans notre pays.

Aujourd'hui nous recevons parmi nous le Directeur du Bureau régional du PNUD, notre ami Monsieur Doo Kingué, et nous avons décidé ensemble de saisir l'occasion de cette visite pour organiser la présente réunion.

Je remercie très vivement Monsieur Doo Kingué pour cette mission qu'il effectue chez nous et qui rend possible cette séance de travail.

Et je remercie également chacun d'entre vous qui êtes venus participer à cette réunion et y représenter le point de vue des différentes Aides Extérieures bilatérales et multilatérales au Rwanda.

La présente réunion a donc pour objectif de nous permettre d'examiner ensemble comment pourraient être coordonnés et concentrés nos efforts pour donner une solution réelle et efficace aux principaux problèmes fondamentaux qui se posent au développement économique du Rwanda.

Ces grands problèmes, nous pouvons les présenter succinctement comme suit, sans vouloir épuiser tous leurs aspects, qui sont évidemment multiples.

En premier lieu, il y a le grand problème de notre situation d'Etat enclavé, éloigné du littoral maritime d'un minimum de 1.200 Km, et qui est de plus encore très mal intégré dans le réseau des transports et communications de sa région d'Afrique. La solution à ce problème majeur conditionnera la rentabilité des efforts que nous ferons dans tous les autres secteurs de notre vie économique. Et cette solution nous la voyons dans l'aménagement prioritaire de nos principales infrastructures de communications. En ce qui concerne les transports routiers, certains financements ont déjà pu être trouvés: Kigali-Gatuna vers l'Uganda, Kigali-Rusumo vers la Tanzanie, Kigali-Butaro vers le Burundi... Mais plusieurs

/...

pour le secteur privé comme pour le secteur public. Il s'agit de former ces cadres, et de leur donner une expérience pratique de façon à ce qu'ils soient utilisables efficacement. Ce problème a d'ailleurs son corollaire: celui de toute cette jeunesse déscolarisée, pour laquelle il faut d'urgence entreprendre une action solide et vigoureuse.

Enfin un grand problème auquel le Rwanda se trouve confronté à la base, est celui de l'insuffisance de ses infrastructures et équipements administratifs, sociaux et sanitaires. Les services administratifs centraux, ceux des Préfectures, ceux des Communes, de même que les tribunaux à tous les échelons, sont souvent excessivement mal installés et équipés, et leur travail en est rendu plus difficile encore. Et non seulement ces services sont sous-équipés, mais ils sont aussi insuffisamment coordonnés: les services d'action sociale, de prévention médicale, d'animation rurale s'éparpillent dans des infrastructures séparées avec des moyens et des équipements dispersés... Une grande coordination de l'effort d'équipement et des programmes d'action de ces services est donc à entreprendre.

A cet exposé succinct de certains de nos plus graves problèmes de développement, j'ajouterais encore une précision que vous n'ignorez d'ailleurs pas: c'est la modicité des moyens financiers propres au Rwanda. J'ajoute cette précision parce qu'elle entraîne pour notre pays l'impossibilité de payer les "frais de contrepartie" qui sont souvent prévus dans le financement de certains projets.

Je termine enfin cet exposé, en vous demandant de bien vouloir examiner en présence des représentants du Gouvernement Rwandais et en présence du Directeur Régional du PNUD, Monsieur DOO KINGUE, comment nos efforts à tous pourraient être mieux conjugués et renforcés pour donner une solution aux grands problèmes de développement de ce pays.

Kigali, le 7 Novembre 1972,
Le Ministre de la Coopération
Internationale,
Aug. MUNYANEZA.-